

CONSEIL D'ÉCOLE DU jeudi 21 octobre 2021

Personnes présentes :

| I.E.N. | Équipe éducative | Délégués de Parents | Représentant de la mairie | D.D.E.N. | Personnes excusées |
|--------|---|--|------------------------------------|---------------|--|
| | Enseignantes : Mme Céline GIRAUD Mme Magali LOLLIC Mme Delphine RACAUD Mme Noémie PINEAU-BARIL Mme Flavie MARTINEAU Mme Gladys GUÉDON Mme Mélissa JAMAIN | Mme LLORCA Lucie Mme STOOVE-BREMAUD Elodie Mme BONNEAU Tiphanie | Mme MEUNIER (conseiller municipal) | M. MORIN Joël | Mme BOUDEAU (inspectrice de l'Education Nationale) M. JOSSE (maire de Moulleron-Saint-Germain) Mmes ESCOUFFIER et BRIAND(membres du RASED) |

| Ordre du jour | Procès-verbal | Décision Vote |
|--|---|---------------|
| Accueil des membres du conseil | <p>Accueil de l'ensemble des membres du conseil par la directrice, tour de table et présentation. Chaque membre se présente et donne son rôle au sein du conseil.</p> <p>Excuses des personnes invitées mais absentes.</p> <p>Présentation du fonctionnement du conseil d'école : le conseil d'école est un endroit qui permet de réunir l'ensemble des parties concernées par la vie scolaire, à savoir : les parents d'élèves (via les représentants des parents d'élèves), l'équipe enseignante et la municipalité pour parler du fonctionnement de la vie de l'école, avancer sur des projets.</p> <p>En conseil d'école, on présente les projets pédagogiques proposés aux élèves, la mise en place des mesures nationales à l'échelle de l'école. On discute du fonctionnement général de l'école. Cette année, nous serons également amenés à réécrire le projet d'école.</p> <p>Le conseil d'école se réunit 3 fois par an. Il peut être convoqué de manière exceptionnel pour traiter de points de manière urgente.</p> <p>Au sein du conseil d'école, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 président (la directrice de l'école), - des membres participatifs avec voie délibérative : 6 parents d'élèves, 2 représentants de la mairie, le DDEN, une enseignante par classe, une enseignante spécialisée et l'inspectrice de l'Education Nationale. - des membres consultatifs (sans voie délibérative) : les ATSEM, les parents d'élèves suppléants, une deuxième enseignante référente. <p>Présentation de l'ordre du jour envoyé par mail.</p> | |
| Retour sur le conseil d'école du 17 juin 2021 | <p>Retour sur les questions restées en suspens</p> <p>> Vidéo à destination des familles : la directrice rappelle la raison de la diffusion d'une vidéo. La vidéo prévue a finalement été préparée à l'occasion de la journée sur le thème du cirque vécue par les élèves à la fin de l'année scolaire.</p> <p>Les retours suite à l'envoi de la vidéo ont été plutôt positifs et les vidéos appréciées.</p> <p>> Plan bibliothèque : la directrice rappelle le principe de cette subvention et son montant. Elle informe l'ensemble des membres du conseil que l'équipe enseignante s'est réunie dans le courant du mois de septembre pour établir des devis auprès de plusieurs libraires et éditeurs, d'après les listes de références de l'Education Nationale. Un représentant d'une maison d'édition est venu au sein de l'école début octobre afin de proposer une sélection d'ouvrages (notamment des documentaires) afin d'affiner la demande de l'équipe. A l'issue de cette visite un devis a été présenté puis validé par la mairie. La commande de livre est partie le vendredi 15 octobre.</p> | |

> Service civique : la directrice rappelle le principe des personnes en service civique et présente le projet pour l'accueil d'un service civique au sein de l'école.
 Elle informe le conseil que le projet de l'école a été validé et déposé sur la plate-forme de recrutement début septembre. Les crédits nécessaires pour accueillir un service civique ont donc été accordés à l'école. Il s'agit désormais qu'une personne intéressée par notre projet postule. Pour aider dans ces démarches, la directrice mentionne l'affiche réalisée en début d'année (transmise par mail aux représentants de parents d'élèves en tout début d'année). On précise que plus l'information passera au niveau local plus il y aura de chances de toucher une personne intéressée, qu'il ne faut pas hésiter à faire circuler l'information.
 Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'école pour avoir plus de renseignements. Elles doivent obligatoirement passer par la plate-forme en ligne pour s'inscrire et postuler. Elles seront reçues en entretien par Mme BOUDEAU.
 La directrice informe que les recrutements sont possibles jusqu'à la fin de l'année (décembre 2021).

Procès-verbal du conseil d'école du 17 juin

> La directrice interroge les membres du conseil pour savoir s'ils ont des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal du conseil d'école du 17 juin.
 Vote de ce dernier : 12 pour ,1 abstention, 0 contre = le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal
adopté à
l'unanimité

Rentrée 2021

Equipe, effectifs et répartition :

> La directrice rappelle les personnes en charge de chaque classe de l'école.
 > Depuis la rentrée 2021, l'école accueille 91 élèves (contre 95 prévus en Juin) répartis dans 6 classes :

| PS MS | TPS GS | CP | CE1 | CE2-CM1 | CE2 CM2 |
|---|--|--|---|-------------------------------|---|
| Enseignante : Noémie PINEAU-BARIL + Mélissa JAMIN (le jeudi) ATSEM ; Béatrice LLORCA – Noémie SAVARY | Enseignantes : Magali LOLLIC et Melissa JAMIN (le vendredi) ATSEM : Laurence RIPAUD | Enseignante : Céline GIRAUD Classe dédoublée | Enseignante : Flavie MARTINEAU Classe dédoublée | Enseignante : Delphine RACAUD | Enseignante : Gladys GUÉDON et Mélissa JAMIN (le lundi) |
| 20 élèves 7 PS + 13 MS | 14 élèves 14 GS | 6 élèves | 12 élèves | 19 élèves 8 CE2 + 11 CM1 | 20 élèves 5 CE2 + 15 CM2 |

Soit 62 familles – dont 5 nouvelles familles sur l'école à la rentrée

> Présentation des 2 AESH intervenant dans l'école : Mme Sandrine SALMON (intervient dans deux classes CE2-CM1 et CE1) et Mme Maëva BOTTON (intervient en TPS-GS et en CE1). La directrice rappelle brièvement le rôle des AESH.
 La directrice explique que Mme BOTTON travaille avec 4 élèves différents dont 3 au sein de la même classe. D'un point de vue théorique l'ensemble des besoins des élèves n'ait pas couvert à 100%, mais l'organisation pédagogique de l'école permet que chaque élève ayant besoin d'un accompagnement peut en avoir.
 La directrice informe que le manque de personnel accompagnant n'est pas un cas isolé sur notre école. Sur le secteur de la Châtaigneraie, il manque des moyens à hauteur d'une centaine d'heures d'accompagnement d'élèves en situation de handicap.
 > Pour le deuxième semestre de l'année : 3 élèves sont attendus en TPS, dont une nouvelle famille qui viendra visiter l'école en

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| | <p>novembre. (2 élèves issues de fratrices déjà présentes).</p> <p>Organisation pédagogique :</p> <p>> Présentation de l'organisation des classes de CP et de CE1 dédoublés par Mme MARTINEAU et Mme GIRAUD : travail des fondamentaux chacune dans leur classe. Pour les autres apprentissages, les enseignantes ont fait le choix de regrouper les élèves des deux classes (sciences, EPS, arts plastiques, anglais, musique, EMC). Les deux classes commencent et finissent la journée ensemble.</p> <p>> Présentation des différents temps de décloisonnements entre les CE2, CM1 et CM2 par les enseignantes en charge de ces décloisonnements :</p> <p>Madame Giraud prend en charge les élèves de CP et de CE1. Madame Martineau prend alors en charge tous les élèves de CE2. Madame Guédon se retrouve avec les élèves de CM2 et Madame Racaud se retrouve avec les élèves de CM1 pour travailler en groupe de niveau.</p> <p>- Mardi et jeudi : tous les CM1-CM2 sont ensemble pour travailler les sciences en début d'après-midi. Tous les CE2 sont ensemble pour travailler</p> <p>Point sur le protocole de rentrée :</p> <p>> La directrice rappelle qu'un document de cadrage présentant les différents niveaux de protocoles sanitaires possibles est paru durant l'été. Les différents stades de déclenchement des protocoles dépendent de la situation sanitaire nationale ou même locale.</p> <p>A la rentrée les élèves sont revenus à l'école sous un protocole de niveau 2 : limitation du brassage des groupes, port du masque pour les élèves dès le CP et pratique du sport idéalement en extérieur ou en intérieur si respect strict des distanciations entre les élèves</p> <p>Depuis le lundi 4 octobre, le département de la Vendée peut appliquer un protocole de niveau 1. Ce qui change : plus de port du masque pour les élèves d'élémentaire et reprise du sport sans restriction.</p> <p>> La directrice précise que les mesures ne sont pas figées et que les consignes peuvent encore évoluer. La directrice explique que chaque jeudi le ministère de l'Education Nationale publie une liste de départements dans lesquels la circulation du virus est encore intense et qui doivent observer le protocole de niveau 2. Cette liste doit être surveillée en cas de changement dans la circulation du virus au niveau local.</p> <p>> En cas de durcissement des mesures, l'information est reçue le jeudi. Les conditions de port du masque sont modifiées dès le lundi qui suit et l'école ainsi que les partenaires disposent d'une semaine à suivre pour mettre en place un fonctionnement adapté aux consignes sanitaires (moins de brassage par exemple).</p> <p>> En cas d'allègement des mesures : elles sont effectives dès le lundi suivant l'information donnée.</p> | |
| <p>Année 2021 - 2022</p> | <p>Le règlement intérieur :</p> <p>> La directrice rappelle qu'à chaque début d'année le règlement intérieur de l'école doit être voté par le conseil d'école. Le présent règlement était joint à l'invitation.</p> <p>L'équipe enseignante explique que depuis le début de l'année des retards récurrents le matin ou le soir entraînent le souhait de modifier le règlement en ce sens en ajoutant, à la fin du chapitre sur les horaires de l'école, une précision : « en inscrivant votre enfant à l'école vous vous engagez à respecter les horaires de l'école ».</p> <p>> La directrice interroge les membres du conseil pour savoir s'il y a des remarques, des précisions ou des points à revoir selon eux pour le règlement intérieur.</p> <p>Vote du règlement intérieur : 12 votes pour, 1 abstention, 0 vote contre. Le nouveau règlement est alors adopté.</p> | |

Le plan de continuité pédagogique :

> La directrice explique que ce plan a pour vocation d'anticiper la mise en place de la continuité pédagogique dans deux cas :

- un/ des élève(s) isolé(s) à leur domicile car cas contact(s) ou positif(s)
- fermeture de classe liée à un cas confirmé au COVID au sein du groupe

> L'enquête diffusée dans les cahiers a permis de recenser les familles qui ne posséderaient pas les outils informatiques nécessaires à la continuité pédagogique. Ce qui est envisagé dans ces cas-là : s'organiser avec la municipalité pour établir des conventions de prêts de matériels qui permettent aux élèves concernés d'avoir accès aux ressources mises à disposition. Cette situation concerne 5 des 62 familles de l'école.

Le plan de continuité pédagogique est prévu selon deux cas différents :

- Dans le cas d'une fermeture de classe : le travail est envoyé par e-primo et les élèves quittent l'école avec le matériel qui leur sera utile pour réaliser les travaux proposés.
- Dans le cas d'un élève isolé, le plan prévoit deux solutions différentes entre maternelle et élémentaire (différence expliquée par la nature des supports utilisés en maternelle). En maternelle, les élèves auront un plan de travail d'une semaine type avec des activités de réinvestissement. En élémentaire, les élèves suivront de chez eux les apprentissages dits « fondamentaux » (lire, écrire, compter...) qui seront réalisés en classe.

> L'équipe enseignante précise que la messagerie disponible via e-primo sera utilisée pour communiquer dans le cadre de la continuité pédagogique et uniquement dans ce cas-là.

Projet d'école et actions associées :

> La directrice rappelle l'objet du projet d'école et la manière dont il est rédigé.

Elle informe l'ensemble du conseil que le projet d'école actuel prend fin cette année et doit être renouvelé cette année.

> Rappel des 3 axes du projet d'école actuel :

- assurer la maîtrise des fondamentaux
- conforter une école bienveillante et exigeante pour la réussite de tous
- former à la complexité du monde

> La directrice explique que les années précédentes, dû aux restrictions, l'ensemble des actions n'aura pas pu avoir lieu. En juin, un bilan sera fait. Et au cours de l'année, les membres du conseil seront associés à la rédaction du projet d'école par la présentation des différentes phases de travail lors des conseils d'école à venir.

Projets en lien avec l'axe 1 :

- Les classes de l'école participeront à nouveau au prix des Incorruptibles cette année.
- Mise en service de la bibliothèque de l'école : pour permettre la mise en place d'un système d'emprunts de livres, organisation d'ateliers de lecture. La directrice précise que dans l'idéal ces différents points seraient pris en charge par le service civique.

Dans le cas où personne ne serait nommé, l'équipe enseignante informe qu'elle aura besoin de bénévoles pour couvrir les livres, recenser l'ensemble des livres de la bibliothèque et permettre un système d'emprunt efficace...

- Le dispositif des CP et CE1 dédoublés est également une action en lien avec l'axe 1 du projet d'école.

Projets en lien avec l'axe 2 :

- Demande d'intervention pour développer le bien-être à l'école, projet reporté, déjà prévu en 2020-2021. La parole est laissée à Mme PINEAU-BARIL pour présenter le principe de l'intervention : Claire Bonvalet (technicienne + praticienne en management du stress). Elle interviendrait dans l'école de la toute petite section aux CM2. Elle introduit l'apprentissage de la relaxation et des émotions à partir d'une mascotte (un lapin nommé « Lapinou »). Les élèves pourront ainsi découvrir la respiration, l'auto-

| | | |
|----------------------------|---|--|
| | <p>massage, les massages en duo, la méditation, la gestion et l'expression des émotions.</p> <p>Projets en lien avec l'axe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la plate-forme e-primo par l'ensemble des classes - Utilisation de la classe mobile des tablettes par toutes les classes. - Projet cirque : la directrice explique le projet. En partenariat avec la compagnie de cirque venue présenter le spectacle de fin d'année, l'équipe enseignante souhaite poursuivre cette année avec une initiation aux arts du cirque pour les élèves de l'école. La compagnie « Vent des cirques » propose des formules de stages de 4 jours pour monter un spectacle de cirque avec les élèves . L'idée serait de monter un spectacle de cirque avec les élèves qui serait présenté le soir des portes-ouvertes de l'école. - Sortie de fin d'année à Terra Botanica (sortie prévue en 2019-2020) – parc à thème sur le végétal. <p>L'ensemble de ces projets et leur chiffrage ont été présentés à l'amicale des parents d'élèves lors d'une rencontre le 7 octobre dernier. L'équipe enseignante attend la validation de l'amicale avant de finaliser les projets.</p> <p>Autres actions :</p> <p>> <u>Sport</u> : la directrice informe l'ensemble des membres du conseil que les élèves de CP et CE1 ont pu bénéficier d'un cycle de natation scolaire les jeudis de septembre et d'octobre. La parole est laissée aux enseignantes des classes concernées : moins de séances prévues à cause des travaux de la piscine. Progrès + implication des élèves mis en avant par la maitre-nageuse. Les enseignantes ont vu des progrès notables chez les élèves surtout chez les élèves qui allaient à la piscine pour la première fois dans le cadre scolaire. Ces séances de natation ont été très bénéfiques.</p> <p>Suite au succès de l'initiation tennis qui a eu lieu en fin d'année dernière, le club de tennis souhaite renouveler l'opération cette année. L'équipe enseignante est très ouverte à ce projet et s'est même permis de proposer une initiation plus longue (plusieurs séances) pour mieux faire connaître ce sport aux enfants. La directrice informe qu'un mail a été envoyé en ce sens au président du club en début d'année et attend un retour.</p> <p>> <u>Photos de classe</u> : pour la première année, les photos des classes auront lieu dès le mois de novembre. L'idée a été donnée par l'amicale des parents, disant que certaines familles seraient intéressées pour avoir les photos de classes plus tôt. Suite à des demandes de familles, l'équipe enseignante organise également la prise de vue des élèves en individuel et par fratrie (fratrie sur l'école) le vendredi 12 Novembre.</p> <p>Les familles pourront donc acheter des pochettes contenant des planches de photos individuelles et/ou de fratries ou encore le fichier numérique des photos choisies. Ce qui permettra aux familles de faire réaliser des objets personnalisés avec les photos pour Noël.</p> <p>> <u>Vidéo de présentation de l'école</u> : suite aux dernières années et au contexte sanitaire qui n'a pas permis de réaliser des portes-ouvertes, de nombreuses idées de promotion de l'école sont apparues dans nos échanges dont la réalisation d'une vidéo de présentation de l'école.</p> <p>Au vue des évolutions d'effectifs de notre école, il semble important de mettre en valeur ce qui y est fait. C'est pourquoi l'équipe enseignante de l'école prépare une vidéo qui sera diffusée en fin d'année ou en début d'année prochaine (avant les portes-ouvertes). La vidéo aura pour objectif de présenter l'école : l'équipe, les locaux...</p> | |
| <p>Vie pratique</p> | <p>Sécurité :</p> <p>> <u>Exercice incendie du 9 septembre</u> : la directrice présente le bilan de cet exercice : le regroupement des élèves aux points de rassemblement s'est effectué en 2 minutes 43.</p> <p>Le bilan de cet exercice pose : portes et fenêtres restées ouvertes en l'absence d'élèves dans la classe. Cela étant principalement dû au protocole sanitaire qui impose des temps d'aération nombreux dans la journée et parfois en l'absence des élèves.</p> <p>Des portes coupe-feu intérieures n'étaient pas fermées. Les améliorations pouvant être apportées concernent principalement le fait de</p> | |

fermer portes et fenêtres lorsqu'une classe quitte un lieu.

> Exercice intrusion du 12 octobre : la directrice présente le contexte de mise en place de l'exercice. Il s'agit du premier exercice de mise en sécurité de l'année. Pour le préparer l'ensemble des classes s'était entraîné à se mettre à l'abri dans les lieux fréquentés.

Pour réaliser cet exercice, la direction académique avait donné comme conseil de solliciter l'aide d'une personne extérieure qui est chargée de « jouer » l'intrus. C'est Mme Chevallereau de la mairie qui s'est chargée de « jouer » l'intrus pour lancer le déclenchement de notre protocole de mise en sécurité. Ce système permet de tester l'efficacité du dispositif de manière plus précise. En effet, le jour était connu mais l'heure de déclenchement dépendait de la personne en charge du déclenchement.

La directrice présente le bilan de l'exercice : après le déclenchement de l'alerte par constat de l'intrusion, une classe n'a pas pu se mettre à l'abri car le signal d'alerte n'est pas encore optimal. En effet, l'intrusion est, pour le moment, signalé aux enseignantes par des messages sur leurs téléphones personnels. Cela pose plusieurs problèmes, déjà présentés en conseil d'école : la qualité du réseau n'est pas toujours garanti, le signal sonore d'un téléphone peut ne pas être entendu..

La municipalité et l'équipe de l'école travaillent depuis l'an dernier pour investir dans un système d'alerte plus efficace. Une réunion s'est tenue en fin d'année scolaire dernière avec M. Schaub de la direction académique afin d'étudier les différentes propositions qui seraient les plus adaptées à la situation de l'école.

La municipalité doit prendre contact avec les communes proches ayant déjà installé des systèmes d'alerte anti-intrusion pour prendre des renseignements sur ces dispositifs et leur efficacité. D'ici au prochain conseil d'école (mars), les démarches en ce sens devraient avoir avancées. Un nouvel exercice intrusion est prévu au mois de mai.

Au-delà de cette défaillance constatée, le reste des élèves a pu se mettre à l'abri. Deux classes de l'école étaient au gymnase, les enseignantes ont pu être contactées pour les informer de la situation.

Dans la majorité du temps, les élèves ont réagi calmement et sérieusement à l'exercice et ont su rester cachés dans le calme pendant toute la durée de l'exercice, soit une dizaine de minutes.

Chez les plus jeunes, la mise à l'abri dans le calme est plus délicate. Pour les habituer à se mettre à l'abri dans le calme, de nouveaux exercices seront réalisés au cours de l'année.

Demandes et besoins :

La directrice informe que l'ensemble des demandes de travaux a été remonté à la municipalité lors d'une rencontre le 15 octobre dernier.

> Demandes d'entretiens : l'équipe enseignante a fait remonter à la municipalité différentes demandes d'entretiens usuels des locaux et des fournitures de l'école : réparation de meubles, changement de néons...

L'équipe enseignante a également constaté, au retour d'un week-end particulièrement pluvieux au mois de septembre, des infiltrations d'eau en différents lieux de l'école. Si de nouvelles infiltrations d'eau sont constatées, les enseignantes contacteront la mairie directement afin d'analyser la raison de ces infiltrations et d'étudier les solutions pour résoudre ce problème.

Aussi, certains endroits du plancher de la salle des maîtres semblent fragilisés.

Il a aussi été remonté que l'accès à l'école maternelle est souvent encombrée par des voitures qui se stationnent à l'entrée de l'allée. Cette entrée étant l'accès des secours en cas de besoin, il est donc nécessaire que le trottoir d'accès à l'école maternelle (rue du pavé) reste libre.

Réponses apportées de la mairie : passage piéton provisoire lors de la deuxième phase de démolition des bâtiments de la commune, qui aura lieu courant Janvier + signalétique en cours de réflexion dans toute la commune donc auprès de l'école + pas de solution apportée sur le sens unique de la rue de la Fontaine (côté élémentaire).

La mairie a fait le nécessaire concernant les voitures encombrant le passage de l'entrée maternelle : un courrier a été envoyé aux voisins habitants près du pôle maternel.

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Rappel de la directrice fait aux représentants de parents d'élèves : l'interdiction de se garer devant l'entrée maternelle pour les parents d'élèves déposant leurs enfants à l'école.</p> <p>> <u>Nouvelles demandes</u> : l'équipe enseignante a adressé à la municipalité différentes demandes comme l'installation de fils pour afficher des productions dans certaines classes et l'installation de loquets pour maintenir les portes ouvertes (protocole sanitaire).</p> <p>> <u>Chantiers en cours</u> :</p> <p>- équipement informatique : rappel des équipements en attente suite à l'inscription de la commune dans le plan numérique. Le mardi 19 octobre, la classe mobile de 12 ordinateurs portables a été livrée. Elle est installée à la place de l'ancienne classe mobile. Il reste la livraison et l'installation d'un TNI dans la classe de Mme MARTINEAU.</p> <p>Un grand nombre de communes a été retenu dans le cadre du plan numérique, l'organisme en charge de la commande et la livraison de nos équipements : e-collectivité subit une forte affluence de demandes combinée à des pénuries d'équipements qui impliquent des retards de livraison. Ce qui explique un retard dans la livraison des derniers équipements. L'installation et la livraison du TNI est prévue courant du mois de novembre/décembre.</p> <p>- dispositif anti-intrusion : comme mentionné précédemment des démarches sont en cours afin d'équiper l'école d'un dispositif d'alerte anti-intrusion efficace.</p> | |
| <p>Intervention des représentants de parents d'élèves</p> | <p>- retour des parents d'élèves concernant la fête de Noël ; certains parents trouvent cela dommage que la fête de Noël n'ait plu lieu. La directrice rappelle le pourquoi de la non-réalisation de la fête de Noël depuis 2 ans.</p> <p>Une enseignante rappelle que des ateliers et des situations sont proposées au sein de l'école (avec tous les enfants, les parents parfois) pour apporter cette « magie de Noël » aux élèves.</p> <p>La directrice rappelle aussi les propositions réalisées pour remplacer cette fête de Noël et qui n'ont pas fonctionné.</p> <p>L'équipe enseignante met en avant l'intérêt et les atouts des portes-ouvertes.</p> <p>Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur l'intérêt de mettre en place ces portes-ouvertes en comparaison de la fête de Noël.</p> <p>La directrice et les enseignants rappellent le rôle, le sens de l'école et des enseignants. Ils rappellent la priorité des apprentissages.</p> <p>-Les représentants de parents d'élèves font remonter le souhait de certains parents de changer les horaires des réunions de rentrée pour pouvoir assister à cette réunion. Les représentants de parents d'élèves soulèvent le fait que les enfants puissent assister également à la réunion afin que leurs parents puissent venir. Les enseignants en prennent note pour y réfléchir.</p> <p>- Une des conseillères municipales, membre du CME, propose une idée : recréer du lien avec les personnes âgées de la commune en écrivant des lettres de vœux à partir du mois de Janvier.</p> | |
| <p>Conclusion</p> | <p><u>Date à venir</u> :</p> <p>vendredi 12 novembre : photos de classe</p> <p>mardi 14 décembre : ateliers de Noël</p> <p>vendredi 25 février : portes-ouvertes</p> <p>jeudi 10 mars : conseil d'école n°2</p> | |

La secrétaire de séance :

Noémie PINEAU-BARIL , Enseignante :



La directrice :

Magali LOLLIC :



